

Séance Académique du 18 septembre 2019

***“ Le château de Salon-de-Provence, résidence éphémère de la Maison de Savoie ”***

Communication de M. Michel Bussière, *membre associé*

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs

Intervenir devant l'Académie de Savoie est toujours pour moi un très grand honneur et aussi un très grand plaisir, et je suis très heureux de pouvoir ainsi manifester mon très profond et réel attachement à la province de Savoie.

Je vous entretiendrai donc brièvement d'un château féodo-seigneurial dominant le ville de Salon-de-Provence et la plaine du Crau

Il était devenu la propriété des archevêques d'Arles en 1142, par décision l'Empereur Conrad III, d'où son nom actuel de château de l'Empéri.



Édifié en haut du rocher du Puech surplombant la ville de Salon-de-Crau, cette belle résidence avait été remaniée à partir du XVI<sup>e</sup> siècle, dans le goût de la Renaissance, mais les seigneurs épiscopaux durent la partager avec la communauté de la ville ainsi que les gouverneurs de Provence.

Le château devint l'étape quasi obligée de tous les visiteurs de marque ayant débarqué à Marseille pour se rendre à Paris ou dans le Val de Loire, puisqu'à cette époque la cour du roi de France était toujours itinérante.

Parmi ces hôtes prestigieux on relève la présence, au cours de l'année 1559, du duc de Savoie Emmanuel-Philibert et de son épouse Marguerite de Valois, fille du roi François I<sup>er</sup> et sœur du roi Henri II.

Mais auparavant, la famille de Savoie avait donné à la Provence trois de ses plus éminents gouverneurs, d'où l'idée d'évoquer devant vous un siècle de présence savoyarde en Provence.

Néanmoins cette forteresse n'était en réalité qu'une résidence de passage. Alors, considérons plutôt ce château de l'Empéri, comme le point de départ d'une grande promenade savoyarde en Provence, et même au-delà, dès lors que ces gouverneurs de Provence de la maison de Savoie furent investis par les rois de France de très importantes missions, sur le plan national et international.

La Savoie était restée impériale mais la Provence était devenue française en 1481 sous le règne du roi Louis XI, y compris le comté de Tende détenu par la famille de Lascaris<sup>1</sup>, à l'exception du comté de Nice par suite de sa dédition au duc de Savoie en 1388.

Il faudra également évoquer le rôle du duc de Savoie, Charles-Emmanuel qui souhaitait annexer la Provence à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le premier gouverneur savoyard de la Provence fut René de Savoie, qui se qualifiait lui-même de Bâtard de Savoie<sup>2</sup>.

En premier lieu, il convient d'évoquer brièvement cette nouvelle dynastie provençale issue de la famille de Savoie.

### **NAISSANCE D'UNE DYNASTIE**

René était le fils naturel du duc de Savoie Philippe II et de sa maîtresse Libéra Portonéri<sup>3</sup>.

Son père l'avait reconnu en 1496, mais malheureusement il décéda l'année suivante.

Son frère aîné, Philibert II dit Le Beau, devint duc de Savoie et prit grand soin de son frère consanguin, en lui accordant des terres et la légitimation le 12 septembre 1499, confirmée par l'empereur Maximilien le 14 octobre suivant.

Puis le bâtard de Savoie, fut nommé gouverneur de Nice et lieutenant général de États de Savoie.

Sa situation changea radicalement à partir du mariage de Philibert II avec la célèbre Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien de Habsburg et de Marie de Bourgogne (célébré le 26 septembre 1501).

D'emblée cette nouvelle duchesse détesta son beau-frère en lui témoignant une animosité agressive et haineuse, qui se poursuivra encore après le décès de son très cher époux<sup>4</sup>.

Elle obtint de son père la révocation de la légitimation en 1502 et s'évertua à faire retirer l'apanage de René, au prétexte que les terres du bâtard constituaient son douaire. Il perdit également sa charge de gouverneur de Nice, alors qu'il avait donné totale satisfaction.

Entre-temps, René avait épousé selon contrat du 28 janvier 1501, Anne de Lascaris, enfant unique de Jean Antoine de Lascaris, comte de Tende.

---

<sup>1</sup> Par suite du mariage en 1269 du comte de Tende Guillaume-Pierre avec Eudoxie Lascaris, fille de l'empereur de Constantinople Théodore II

<sup>2</sup> Il signait les lettres adressées à son père « *le bâtard de Savoie* »

<sup>3</sup> Philippe II de Savoie ayant reconnu René comme son fils en 1496, il prit officiellement la désignation de Bâtard de Savoie, selon l'usage médiéval (formule latine)

<sup>4</sup> Le 10 septembre 1504 à Pont-d'Ain, inhumé en l'église de Brou

Le comté de Tende était une enclave provençale restée française et située entre le comté de Nice et le Piémont, incluant le col de Tende qui assurait le franchissement des Alpes. Le contrôle des cols alpins étant une spécialité de la maison de Savoie, ce mariage fut particulièrement bienvenu.

Cependant, René devenu *persona non grata* en Savoie, fut contraint de quitter les états impériaux de Savoie et se rendit auprès de sa sœur consanguine Louise de Savoie, comtesse d'Angoulême (et mère de François).

Devenu comte de Tende par son épouse, René de Savoie prêta hommage au roi de France Louis XII le 13 août 1509 et deviendra peu à peu l'un des plus puissants seigneurs de Provence et du royaume de France.

La **carrière de ces trois gouverneurs de Provence** obéit à des règles communes :

- Ils portent les nom et titre de comte de Tende, en vertu du contrat de mariage de René de Savoie.

À ce titre ils sont vassaux du roi de France.

- Ils furent tous pourvus des charges de Gouverneur et grand Sénéchal de Provence, ainsi que d'Amiral des mers du Levant (même s'ils n'étaient pas de grands marins !).

Mais René de Savoie avait fait construire un navire-amiral, la Grand-Maîtresse que sa veuve revendit au roi de France

- Pour assurer la transmission de ces charges, chacun de ces gouverneurs prendra le soin de présenter son fils aîné encore mineur aux Etats de Provence aux fins de nomination fictive au même poste sans démission du père ; c'était le système dit *de la survivance* qui permettait d'assurer la transmission héréditaire des charges non patrimoniales
- Ils exerceront en outre des devoirs diplomatiques et militaires de premier plan au nom du roi de France
- En conséquence, leur présence au château de Salon-de-Crau ne sera que ponctuelle, surtout pour le premier :

### **RENÉ DE SAVOIE, GOUVERNEUR EXPATRIÉ**

\* Une carrière de dix années, encadrée par deux batailles célèbres :

- La première, une victoire : Marignan, en 1515
- La seconde, une défaite tragique : Pavie en 1525

\* À la mort de son beau-père il devint comte de Tende - par son épouse

\* Le roi de France lui confia aussi la charge nationale de Grand Maître de France, ce qui nécessitait une présence quasi constante auprès du souverain. De ce fait il sera peu présent en Provence, mais au retour de Marignan le roi fit étape à Salon-de-Crau

Il dut parcourir la France avec le roi et fut notamment présent en 1520 au Camp du Drap d'Or avec le roi d'Angleterre

\* Un rôle diplomatico-militaire essentiel : il fut notamment chargé de recruter des soldats auprès de la Confédération Helvétique et effectua divers voyages en Suisse.

- Déjà en 1515, mais sans réussite, malgré la victoire de Marignan, puis en 1522 en vue de conserver le Milanais.

- Cependant la bataille de Bicocca livrée le dimanche de Quasimodo 1522, fut un échec en raison du manque d'entrain des troupes helvétiques.

Toutefois selon Brantôme : « *René, grand Maître de France, a très bien servi le roi François toujours où il se trouvait, comme à la bataille des Suisses à La Bicoque* ».

\* Au cours de l'été 1524, il réunit sa propre armée pour soutenir le siège de Marseille à la suite de la trahison du connétable de Bourbon.

Le roi vint en personne avec ses troupes et campa à Salon-de-Crau le 20 septembre 1524.

Le traître se désista, mais François Ier en profita pour réunir les deux armées et reprendre l'offensive dans le Milanais à Pavie en 1525.

\* L'échec fut total, le roi de France, le gouverneur de Provence et son fils Claude furent prisonniers. Ce dernier pu repartir en France pour aller quérir le montant des deux rançons mais son père mourut à son retour. Le Roi de France fut transféré en Espagne avec ses fils.

>>>>> Il en résulte une présence rare en Provence et au château de Salon-de-Crau

Toutefois, ainsi que l'a justement écrit le comte de Panisse-Passis :

« *Les hautes dignités dont il fut revêtu, les grands emplois qui lui furent confiés font de ce prince une des figures saillantes et peut-être un peu trop oubliées de la cour de François Ier* ».

René de Savoie avait servi deux rois de France, son fils **Claude** en servira quatre durant quarante-deux années au service du Royaume de France et de la Provence.

Louis XII 1498 – 1515

François Ier 1515 – 1525 - 1547

Henri II 1547 – 1559

François II 1559 – 1560

Charles IX 1560 – 1514

Henri III 1514 – 1566 -1589

Catherine de Médicis

°1519 - 1533 +1589

Henri IV 1589 - 1610



## CLAUDE DE SAVOIE, GOUVERNEUR PRÉCURSEUR DE LA LIBERTÉ RELIGIEUSE

- Comme son père, il devint comte de Tende, d'abord par sa mère tant qu'elle était vivante <sup>5</sup> (car c'est elle la première héritière de propre père)
- Et il reprit les fonctions régionales de gouverneur et grand sénéchal de Provence ainsi que d'Amiral des mers du Levant

- Des fonctions régionales :

- En avril 1533, il accueille l'empereur Charles Quint à Marseille
- En octobre 1533, Catherine de Médicis arrive à Marseille pour épouser le duc d'Orléans. Le gouverneur accueille le roi à Marseille le 13 octobre, le mariage est célébré le 28 octobre par le pape Clément VII et l'amiral des mers du Levant reconduisit le Saint-Père jusqu'à Rome.
- À la fin de l'année 1534, il repartit à Rome pour y conduire les cardinaux français qui participeront au conclave afin de désigner le successeur du défunt pape Clément VII.

- Des fonctions diplomatiques :

En septembre 1525, à l'âge de 19 ans, il dut accompagner Marguerite d'Alençon en Espagne afin de négocier la libération du roi de France

Au printemps de l'année 1530 il se rendit à Bayonne et Saint-Jean-de-Luz avec le connétable Anne de Montmorency pour payer la rançon des fils du roi, toujours otages en Espagne.

Le 17 juillet 1530 il était présent à Mont-de-Marsan lors du remariage de François Ier avec Éléonore de Portugal, sœur de Charles Quint.

- Une activité militaire sur le plan national et international  
Il était présent à Pavie en 1525 avec son père, René de Savoie.

En août 1529, il suivit à Naples le Maréchal Lautrec qui commandait l'armée Suisse. Ce dernier mourut, il prit le commandement des armées suisses et se montra très vaillant.

En 1537 il était le capitaine général d'une armée royale composée de 14 000 Suisses en route vers le Piémont.

En août 1543, il rejoignit avec son armée les troupes royales chargées du siège de Nice avec le concours du sultan Soliman le Magnifique qui avait prêté son armée

---

<sup>5</sup> Elle décéda en juillet 1554

navale commandée par le corsaire d'Alger Kheir al-Din surnommé Barberousse ; la prise de la ville n'eut pas d'utilité en raison d'une épidémie de peste.

En 1557, le roi tenta une nouvelle fois le siège de Nice avec l'aide de la flotte ottomane et le comte de Tende fut chargé de présenter aux alliés les endroits les plus propices pour installer l'artillerie. Une forte canonnade déclenchée par le capitaine du fort de Villefranche-sur-Mer mit fin aux hostilités.

- Un chef de guerre civile et un père tolérant et bien inspiré pendant les guerres de religion, malgré l'attitude opposante de son fils aîné, Honoré

Avant même le début des guerres de religion <sup>6</sup>, le Parlement de Provence avait rendu le 18 novembre 1540, un arrêt qualifié d'effroyable, à l'encontre des habitants de Mérindol et Cabrières-d'Avignon, lesquels avaient constitué une colonie Vaudoise économiquement prospère.

La décision de justice ordonnait la destruction des villages et des forêts, l'arrachage des arbres fruitiers, l'exécution à mort des chefs et principaux révoltés ainsi que la réduction à l'esclavage des femmes des enfants.

Des lettres de grâce avaient été rendues par le roi le 8 février 1541, mais après la paix de Crépy-en-Valois de 1544, le roi avait demandé au Parlement de faire exécuter l'arrêt, ce que le gouverneur de Provence, Claude de Savoie, avait refusé.

Et c'est le Parlement lui-même assisté du comté de Grignan, en l'absence du gouverneur de Provence, qui avait exécuté l'arrêt entre le 14 et le 19 avril 1545.

Ainsi Claude de Savoie avait pris parti, non pas pour la religion protestante, mais pour la liberté religieuse, à la suite notamment des lettres de grâce du roi de France.

La situation familiale de Claude de Savoie n'était certainement pas totalement étrangère à cette décision car après le décès de son épouse Marie de Chabannes en 1538 <sup>7</sup>, mère de sa fille René et de son fils Honoré, il s'était remarié en 1539 <sup>8</sup> avec Françoise de Foix-Candale, laquelle avait adopté clairement la religion réformée et lui avait donné un fils René.

Si le gouverneur de Provence n'avait pas épousé la religion de son épouse, il devait lui être particulièrement difficile d'en poursuivre les coreligionnaires.

Claude de Savoie avait pourvu son fils Honoré, né du premier mariage, du comté de Sommerive-en-Bresse et son fils René, né du second mariage, de la baronnie de Cipières.

Honoré était devenu un ardent défenseur de la religion catholique tandis que René, qui avait certainement beaucoup d'affection pour sa mère, avait choisi le camp de la religion réformée. On dit également que le père avait une tendresse particulière pour son fils puîné René, le baron de Cipières.

---

<sup>6</sup> Massacre de Wassy par le duc de Guise le 1er mars 1562

<sup>7</sup> Le 24 novembre 1538, peu de temps après la naissance de son second fils honoré, baptisé en l'église des Accoules à Marseille

<sup>8</sup> Par contrat signé le 19 août 1539

Cette situation entraîna pour Claude de Savoie un double conflit de loyauté :

- vis-à-vis de ses fils qui avaient choisi des religions opposées
- vis-à-vis des rois de France qui soutenaient fermement le parti catholique.

René de Savoie fit appliquer loyalement les décisions royales, particulièrement les édits, dits de tolérance, favorables à la liberté religieuse et donc au parti protestant, mais exécuta également les ordres militaires contre les réformés, surtout à l'extérieur de son ressort provincial.

Après la mort de François II le 5 décembre 1560, l'accession au trône d'un enfant de dix ans sous le nom de Charles IX, « *mettait la régence entre les mains de sa mère Catherine de Médicis. Le comte de Tende aura, comme tant d'autres, à se plaindre des variations constantes de la politique de cette souveraine.*<sup>9</sup> »

En Provence, les deux camps se préparaient à la guerre civile, retardée par l'édit de juillet 1561 qui défendait aux protestants le libre exercice de leur culte. Mais les représailles qui s'en suivirent contre les protestants ravivèrent la guerre qui conduisit le roi, plutôt la reine-mère, à rendre l'édit de tolérance du 17 janvier 1562 abolissant le précédent et accordant aux protestants une liberté considérable.

Mais le Parlement d'Aix-en-Provence refusa de l'enregistrer.

Le gouverneur de Provence envoya un émissaire (Claude de Cormis) à la cour et la reine demanda de protéger les protestants de Provence. Le Parlement et le chef du parti catholique Durand de Pontevès seigneur de Flassans, refusèrent d'obtempérer. Et chaque partie dut constituer son armée, le comte de Tende aidé son fils le Baron de Cipières et de son gendre le comte de Cardé<sup>10</sup>.

Le Parlement et la ville d'Aix-en-Provence résistèrent et le gouverneur se retira à Salon-de-Crau avec ses troupes pour éviter un affrontement.

La reine envoya à Aix-en-Provence deux commissaires désignés en vue de la pacification du sud du royaume (Languedoc, Dauphiné et Provence). Le 9 février 1562, le Parlement enregistra l'édit et déclara le chef des catholiques (le seigneur de Flassans) coupable de lèse-majesté.

En représailles, ce dernier pilla et saccagea un village (Tourves) près de Brignoles et le gouverneur de Provence dut intervenir militairement pour reprendre le contrôle de cette ville.

Alors que la reine-mère s'alarmait de la puissance du parti protestant en Provence, les catholiques lui envoyèrent pour faire rapport des événements récents, le comte de Sommerive, fils de Claude de Savoie. La reine le nomma lieutenant en Provence et son père se retira à Salon-de-Provence.

De retour en Provence, Honoré de Savoie, comte de Sommerive, levait une armée de 5000 à 6000 hommes favorables au parti catholique et faisait dissoudre les compagnies huguenotes par le Parlement.

---

<sup>9</sup> Henri de Panisse-Passis : *Les comtes de Tende de la maison de Savoie* (édition de 12889)

<sup>10</sup> Epoux de de Savoie



Parallèlement Claude de Savoie recevait en secret de la Reine-mère l'ordre d'empêcher l'extermination des réformés et pour ce faire réunissait 3000 hommes.

Les deux armées devaient s'affronter autour de Perthuis mais après dix-huit jours de siège, le comte de Tende se retira pour éviter l'affrontement avec son fils Honoré. Ce dernier, après avoir détruit la ville d'Orange, continua sur Sisteron où nombre de protestants s'était réfugié.

Son père arriva aussitôt avec ses troupes mais refusa une nouvelle fois d'affronter son fils, qui reprit la ville le 5 septembre 1532.

Dépossédé de fait du gouvernement de la Provence, Claude de Savoie se retira dans son comté de Tende ou dans le Piémont et par lettres patentes du 22 janvier 1563, le duc de Savoie Emmanuel-Philibert déclara le comte de Tende et ses descendants mâles aptes à succéder aux Etats de Savoie en leur rang à l'extinction de la ligne directe.

Enfin le comte de Tende put reprendre son gouvernement et accueillir le Maréchal de Vieilleville qui présidait la commission instituée par la Reine-mère pour faire exécuter par tous les Parlements, l'édit d'Amboise du le 19 mars 1563.

Catherine de Médicis et le roi Charles IX, qui avaient entrepris un long voyage à travers la France, arrivèrent en Provence par Châteaurenard le 16 octobre 1564 et firent étape les 17 et 18 octobre à Salon-de-Crau où ils consultèrent le célèbre Michel de Notre-Dame.

Ce voyage royal eut un effet apaisant dans la province ; les différents partis déposèrent les armes et Claude de Savoie employa toute son activité pour redonner à la Provence une tranquillité à peu près complète.

En janvier 1566 il se trouvait à Cadarache, « lieu qu'il affectionnait beaucoup » et y revint pour mourir subitement le 23 avril 1566.

On lui reconnaîtra d'avoir deux siècle et demi avant sa proclamation, appliqué l'article 10 de la déclaration des droits de l'homme de 1789 :

**Art. 10.** Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

à moins que ce ne fût l'application de la théorie des baïonnettes intelligentes !

## HONORE DE SAVOIE, LE DERNIER GOUVERNEUR

- Comme son père, il devint comte de Tende, d'abord par sa mère tant qu'elle était vivante <sup>11</sup> (car c'est elle la première héritière de propre père)

---

<sup>11</sup> Elle décéda en juillet 1554

- Et il reprit les fonctions régionales de gouverneur et grand sénéchal de Provence ainsi que d'Amiral des mers du Levant en vertu des lettres patentes du 28 avril 1566.

- Des fonctions régionales

Honoré de Savoie, catholique convaincu et peut-être fanatique, poursuivit la répression énergique des huguenots, dont le parti semblait mettre en péril l'existence même de la France.

Son frère consanguin, le baron de Cipières était l'un des chefs les plus actifs du parti protestant et tenait toujours Sisteron, qui ne fut reprise par le gouverneur de Provence qu'au printemps de 1568.

Cette guerre fratricide prit fin lorsque René de Savoie fut assassiné le 2 juillet 1568 à Fréjus alors que la foule criait : « *À la mort les huguenots !* ».

Honoré de Savoie reçut ensuite l'ordre de rejoindre le duc d'Anjou en Saintonge et combattit vaillamment à Jarnac le 13 mars 1569.

Brantôme écrivit à ce propos : « *Ce M. de Sommerive en cette troisième guerre emmena au roi trois mil hommes de pied provençaux, aussi braves soldats et aussi bien armés que l'on eut su voir* ».

De retour en Provence le 26 août 1569, il avait perdu plus de 2000 hommes mais son adjoint, le comte de Carcès, avait réussi à contenir les huguenots qui s'étaient néanmoins emparés de Nîmes.

Malgré l'échec d'une expédition engagée contre la ville de Nîmes, un calme profond sembla revenir en Provence où le comte de Tende avait placé des gouverneurs et des garnisons catholiques dans les principales villes de son gouvernement et il avait pu reprendre possession de Sisteron.

Honoré de Tende dut se rendre à Amboise car son épouse, dame d'honneur de la reine mère, était morte à Paris en décembre 1567.

Honoré de Tende perdit son épouse et prépara son remariage avec sa cousine Mademoiselle de Turenne, ce qui nécessitait une dispense du pape.

Le 8 septembre 1572 il écrivait au duc de Savoie pour l'informer de ses difficultés à récupérer son comté de Sommeville, depuis Salon-de-Crau où il se trouvait toujours le 1<sup>er</sup> octobre, en étant très malade.

Il partit cependant en Avignon afin d'y recevoir sa nouvelle épouse, Madeleine de la Tour, mais il y mourut le 11 octobre 1572, âgé de 34 ans seulement.

« *Cette fin prématurée subite fit croire à un empoisonnement* »<sup>12</sup>.

On attribua aussi cette mort soudaine au refus d'Honoré de Savoie d'exécuter en Provence le massacre de la Saint-Barthélemy, qui avait débuté à Paris le 24 août 1572.

---

<sup>12</sup> Henri de Panisse Passis p 132

Ainsi comme son père, il avait fini par faire preuve de tolérance religieuse.

Nostradamus, écrivit de lui : « ...seigneur vertueux, doux, familier, accostable et gracieux, vaillant et plein de courage, grandement adonné à tous jeux d'exercice, à la chasse et aux belles femmes qu'il aimait passionnément.<sup>13</sup> »

## **EPILOGUE : le rattachement du comté de Tende aux États de Savoie**

Honoré de Savoie, mort intestat et sans enfant, laissait théoriquement pour lui succéder son oncle Honorat<sup>14</sup>, frère cadet de son père.

L'héritage comprenait deux très beaux fiefs, économiquement très prospères : le comté de Tende et la seigneurie de Marro<sup>15</sup> et ses dépendances dans la rivière de Gênes, côté italien.

La nièce d'Honorat, Renée de Savoie épouse de Jacques d'Urfé et sœur d'Honoré Ier<sup>16</sup>, revendiquait aussi la succession en se fondant sur le testament de sa grand-mère, Anne de Lascaris. Elle était même en possession des biens, et ce fut le début d'une longue querelle successorale.

Chacun demanda l'intervention du duc de Savoie, lequel souhaitait avant tout rattacher le comté de Tende aux États de Savoie afin de réunir complètement le comté de Nice au Piémont. Il ne prit jamais parti.

Le Parlement d'Aix en Provence fut saisi.

En fait chacun avait compris que le comté de Tende leur échapperait et chacun souhaitait en obtenir une large compensation financière.

Prudemment, par acte du 1<sup>er</sup> septembre 1574, le comte Jacques d'Urfé, mari de Renée, mis en dépôt le comté de Tende entre les mains du sieur de Beuil, gouverneur de Nice, au nom du duc de Savoie Emmanuel-Philibert, jusqu'à l'issue du procès.

Par arrêt du 13 septembre 1574, le Parlement a répondu à toutes les demandes mais sans statuer sur l'attribution du comté de Tende.

Par convention du 10 avril 1575, Honorat s'engageait à céder le comté de Tende au duc de Savoie moyennant une rente et le 30 juin suivant, le seigneur de Bly recevait l'ordre ducal de restituer à Honorat le comté de Tende, dont le château avait été saccagé.

Finalement le 16 novembre 1575, Renée de Savoie, s'intitulant comtesse de Tende et dame de Marro, céda les fiefs de la rivière de Gênes au duc de Savoie moyennant une rente.

La fille d'Honorat, Henrye<sup>17</sup>, duchesse de Mayenne, souhaitait préserver l'héritage de son père et grand-père, mais finalement elle et son mari signèrent un acte définitif le 21 octobre 1575 à Montluel, officialisant la cession définitive et complète au

<sup>13</sup> Nostradamus, *Histoire de Provence*, p. 809

<sup>14</sup> Comte de Villars-en-Bresse par concession du Duc de Savoie en 1531, puis marquis en 1565. On l'appelle aussi Honoré II, pour le distinguer de son neveu Honoré Ier

<sup>15</sup> Actuellement Borgomaro, en Liguria

<sup>16</sup> Et mère de l'écrivain Honoré d'Urfé, auteur de *L'Astrée*

<sup>17</sup> Féminin de Henry, appelée aussi Henriette

duc de Savoie du Comté de Tende et des fiefs de Marro, sous réserve d'autorisation de l'empereur.

Le duc de Savoie avait payé deux fois !!! Mais c'était une très belle et intéressante acquisition.

Encore une fois, les États de Savoie s'agrandissaient d'une terre française, au profit du duc Emmanuel-Philibert, lequel fut également reçu avec son épouse au château de Salon-de-Crau.

Enfin, dernière figure de gouverneur :

### **CHARLES-EMMANUEL DE SAVOIE, GOUVERNEUR REFUSE**

À son tour Charles-Emmanuel, duc de Savoie, avait eu l'idée d'annexer la Provence, comme le connétable de Bourbon en 1524 et l'Empereur Charles-Quint en 1536.

Cependant il voulait donner une légitimité juridique et judiciaire à son entreprise reposant sur le concept de la guerre juste et du droit d'intervention ou de protection, fondée sur une charité chrétienne transnationale

Le duc de Savoie se présenta comme le protecteur des Provençaux contre la tyrannie huguenote et il souhaitait également prévenir un débordement dans ses États au cas où les hérétiques triompheraient.

Dans ces années 1590, la France avait du mal à accepter le nouveau roi, Henri IV, de confession protestante. Le duc Charles de Mayenne <sup>18</sup>, succédant au duc de Guise et appuyé par le roi d'Espagne Philippe II, avait pris la tête de la Ligue catholique en envisageant de confier le royaume au cardinal Charles de Bourbon.

Le duc de Savoie se voulait légaliste et entièrement respectueux du droit local : il fit entériner son projet par le Parlement de Provence.

Ainsi en juillet 1590 le Parlement d'Aix nomma d'abord à la tête des troupes de la Ligue en Provence, le général de la cavalerie savoyarde Francesco Martinengo

Et novembre 1590, le duc Charles-Emmanuel étant à Aix, il reçut la charge de « commandant de l'armée, État et police en Provence, sous l'État et couronne de France ».

Mais malgré les demandes présentées au duc de Mayenne dès novembre 1589 et au cours de l'année 1590, le duc de Savoie ne sera jamais nommé capitaine général des catholiques en Provence et encore moins gouverneur de Provence.

Néanmoins il occupa le terrain et en octobre 1591, il séjournait en Arles et y laissait une garnison après avoir enregistré le serment d'obéissance du premier consul de la ville.

Au cours du même mois d'octobre 1591, étant à Aix-en-Provence, il fit arrêter sa concurrente, la comtesse de Sault, principale chef de la ligue provençale, et remit

---

<sup>18</sup> Epoux de Henrye ou Henriette de Savoie, fille d'Honorat, marquis de Villars

sa prisonnière au Parlement qui la condamna pour « complot, assemblées secrètes, séditions et émotions populaires ».

Le duc de Savoie respecta ainsi parfaitement les prérogatives de l'autorité judiciaire supérieure du pays provençal. Il s'inscrivit complètement dans l'ordre juridique français.

L'Espagne et la papauté n'encouragèrent pas vraiment Charles Emmanuel à intervenir militairement en Provence, tout en reconnaissant la nécessité d'aider les catholiques de Provence.

Le roi d'Espagne accorda finalement au duc de Savoie un soutien militaire, trop faible pour être utile, mais les troupes espagnoles furent hébergées au château de Salon-de-Provence.

Cependant le duc de Mayenne restait méfiant et refusa toujours de nommer Charles- Emmanuel gouverneur de Provence et durant l'hiver 1592 ce dernier n'obtiendra qu'un rôle de Lieutenant-général de la couronne en Provence !

En mars 1592 le Gouverneur refusé quittait la Provence.

### **Postlude : Le SEJOUR d'EMMANUEL-PHILIBERT, DUC de SAVOIE, et de MARGUERITE de FRANCE à SALON-DE-CRAU**

Emmanuel-Philibert, troisième fils du duc Charles III dépossédé de la Savoie et de la majeure partie du Piémont par François Ier en 1536, dut reconquérir son domaine par la force.

Commandant en chef des troupes impériales puis gouverneur des Pays-Bas espagnols, il remporta en les batailles de Hesdin en 1553 et Saint-Quentin en 1557 contre les troupes du roi de France Henri II commandée par le connétable de Montmorency et le Maréchal de Saint-André <sup>19</sup>.

Par le traité du Cateau-Cambrésis, il retrouva son duché de Savoie et la principauté de Piémont et dut aussi épouser le 10 juillet 1559, Marguerite de Valois, fille de François Ier et sœur du roi Henri II, lequel venait de décéder à la suite d'un tournoi.

La renommée de Michel de Notre-Dame, autrement dit Nostradamus, attira à Salon-de-Crau la jeune épouse qui arriva en décembre 1559.

On demanda au célèbre médecin-devin d'écrire une formule d'accueil, placardée dans la ville sur le trajet du cortège ducal et conservée par son fils César :

*Sanguine Troiano, Troiana stirpe creata, Et Regina Cypri*

---

<sup>19</sup> Honorat de Savoie, comte de Villars, avait participé à ces deux batailles, mais du côté français

Traduction : *De sang troyen, née de souche royale et Reine de Chypre.*

La duchesse eut un long entretien avec l'auteur des *Centuries*.

Elle le rencontra de nouveau en 1562, mais à Nice lorsqu'elle attendait son premier et dernier enfant. On a rapporté la phrase suivante :

*Il dit à Son Altesse qu'elle avoit grand sujet de se réjouir, parce que l'Enfant dont la Princesse estoit enceinte, "Seroit un Fils, qui s'appelleroit Charles, & qui feroit le plus grand Capitaine de son siecle."*

Une autre dédicace figura également dans l'almanach pour l'année 1551 dont la version latine a été redécouverte à la bibliothèque de Munich :

Divae Margaritae, Galliarum  
gemmae, Francisci Magni filiae,  
Henrici op(timi) Max(imi) Sorori,  
Cypriorum Regis et Sabaudiae Ducis  
victoriosiss(imi) et invictiss(imi) Conjugi  
natae, ad aeternitatem perpetui nominis.  
Michäel Nostradamus deditissim(us).  
D. D. (Dedicatio)

A la Divine Marguerite, Joyau de la France,  
Fille de François le Grand,  
Sœur d'Henri le très bon et très grand,  
Femme du très victorieux et invincible  
Roi de Chypre et Duc de Savoie,  
née pour laisser son nom de mémoire éternelle,  
Michel Nostradamus, son dévoué serviteur,  
en hommage.

## CONCLUSION

Vous avez alors compris que le château de Salon-de-Provence n'était que la « petite Madeleine de Proust » permettant de retrouver le Temps de la Savoie en Provence durant la Renaissance :

1515 - 1592 : un siècle de présence savoyarde en Provence

Quelques pages sur la Madeleine proprement dite ont permis l'écriture, par Marcel Proust, de onze volumes de trois cents pages environ chacun.

Compte tenu du temps imparti, je n'ai pu vous présenter que quelques traits synthétiques, voire elliptiques, de la vie des comtes de Tende de la Maison de Savoie et je vous remercie de votre attention.